

L'I.F.P.R.A. ~ CAFOP Normandie engagé vers la nouvelle labellisation EDUFORM

Le volet qualité de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel de septembre 2018 oblige les organismes de formation à s'engager dans une démarche de labellisation plus exigeante.

Le référentiel unique nommé QUALIOPi est publié depuis juin 2019.

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de faire évoluer son propre référentiel pour le mettre en conformité.

Charte Qualité

⇒ *Disponibilité*
⇒ *Écoute*

⇒ *Réactivité*
⇒ *Suivi*
⇒ *Compétences*

⇒ *Sur-mesure*
⇒ *Expérience*

NOS 10 ENGAGEMENTS POUR DES PRESTATIONS DE QUALITÉ :

1. Accès rapide et guidé à l'information sur l'offre de service.
2. Accueil individualisé.
3. Proposition d'une large gamme de prestations.
4. Conseil et orientation personnalisés sur les prestations, recherche de la meilleure solution sur mesure.
5. Adéquation aux prestations des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement.
6. Accompagnement tout au long des prestations.
7. Qualifications et compétences des personnels et intervenants garanties et développées tout au long de la vie.
8. Prise en compte de la satisfaction des clients et des bénéficiaires.
9. Engagement dans une démarche « responsabilité sociétale des organisations ».
10. Amélioration continue des prestations.